A Bruges, où les libéraux s'abstiennent, les socialistes ont décidé de lutter; au poll de leur association le plus favorisé des candidats a obtenu 204 voix. Cela vous dit quelle est leur force numérique!

Il est certain que leur liste bénéficiera, au scrutin d'un certain nombre de voix radicales; mais il n'y a pas de doute que la liste catholique ralliera, d'autre part, les suffrages du plus grand nombre des libéraux. La pacification politique entre catholiques et libéraux, dans cette population brugeoise jadis si déchirée par les partis, se fait de plus en plus. C'est ainsi que bon nombre de personnes connues pour leurs opinions libérales se sont publiquement associées aux catholiques, dimanche, pour célébrer le 25e anniversaire de l'entrée au Parlement de M. le comte A. Visart de Bocarmé, bourgmestre de la ville.

CONSÉQUENCES ÉLECTORALES

Le recensement de la population et le nombre des députés

Paris, 3 juin. — On relève peu à peu les conséquences électorales du recensement de la population française effectué le 29 mars dernier.

Nous savons déjà qu'à Paris, le quatrième arrondissement perd un député et que le sixième arrondissement en gagne un. Dans la partie suburbaine, l'arrondissement de Sceaux gagne un député. Enfin, nous avons annoncé qu'en province, les arrondissements de Sarlat (Dordogne) et Coutances (Manche) perdaient chacun un député.

Depuis, nous avons pu recueillir d'autres résultats que nous devons faire connaître aujourd'hui.

L'arrondissement de Reims (Marne), qui avait 198,111 habitants et deux députés, a vu sa population dépasser 200,000 habitants et aura droit, par conséquent, à trois députés dans la prochaine Chambre.

De même, l'arrondissement de Senlis (Oise), qui avait 99,260 habitants et un député, a aujourd'hui une population un peu supérieure à 100,000 habitants, et sera, par conséquent, représenté désormais par deux députés.

Par contre, l'arrondissement de Cahors (Lot), qui avait une population de 100,488 habitants et deux députés, a vu sa population descendre au-dessous de 100,000 âmes, et n'aura plus désormais qu'un député.

L'arrondissement de Reims est représenté actuellement par un socialiste, M. Mirman, et un républicain de gouvernement, M. de Montebello. Il devra être partagé à l'avenir en trois circonscriptions, de manière à créer celle du troisième député. On ne peut prévoir jusqu'ici comment le partage s'effectuera, et, par suite, quelle sera la nuance politique du député supplémentaire.

L'arrondissement de Senlis est actuellement représenté par un député républicain modéré, M. Gaillard (de l'Oise). Le partage en deux circonscriptions pourra avoir, suivant le cas, pour conséquence de faire apparaître dans l'une des deux circonscriptions l'élément radical qui est actuellement en minorité dans la circonscription unique formée par l'arrondissement.

Enfin l'arrondissement de Cahors est actuellement représenté par deux députés semi-radicaux, nuance du groupe Isambert: MM. Talou et Rey. L'un des deux devra disparaître. Ce sera, selon toutes probabilités M. Talou qui se portera au Sénat, au mois de janvier prochain. M. Beral, sénateur sortant au prochain renouvellement triennal, a déclaré, en effet, qu'il ne se représenterait pas.

En l'état et jusqu'à présent, la Chambre perd quatre députés et en gagne quatre. Le nombre total des députés, qui est actuellement de 581, ne changera donc pas.

Il ne reste que quatre ou cinq arrondissements, dont la population, voisine des limites légales, pourra varier dans un sens ou dans l'autre, ce qui, en définitive, n'amènera qu'un changement insignifiant dans le nombre des députés.

Au nombre des arrondissements de cette catégorie en figurent deux de la Creuse, ceux d'Aubusson et de Guéret, qui avaient respectivement 100,866 et 100,081 habitants, et deux députés chacun. Ces deux arrondissements fournissent chaque année à la capitale et à d'autres grandes villes un grand nombre de maçons qui émigrent momentanément. Suivant que le recensement aura compris ou non ces émigrants dans leurs départements d'origine, le nombre des députés sera maintenu ou réduit à un pour chaque arrondissement.

La situation en Crète

Paris, 3 juin. — L'*Agence nationale* publie la dépêche suivante:

« Athènes, 3 juin.

» La Porte, dédaignant les conseils de modération qui lui ont été prodigués par les puissances, notamment par la Grèce, a décidé d'employer des moyens violents qui aggraveront certainement la situation en Crète.

» Chaque jour arrivent dans l'île des renforts de troupes ottomanes. Dix mille hommes sont déjà concentrés à la Canée. Cette armée est destinée à occuper en partie la région ouest de l'île.

» La loi martiale va être proclamée par le nouveau gouverneur général Abdullah-Pacha, qui va entreprendre une grande tournée à l'intérieur de l'île, pour arriver, si possible, à la pacification.

» Pendant ce temps, les musulmans continuent à commettre des horreurs. On signale tous les jours des meurtres, des pillages et des incendies causés par eux. Les soldats turcs eux-mêmes brûlent des maisons. Deux mille chrétiens, fuyant devant une bande de musulmans en armes dévastant les villages des alentours, se sont réfugiés à Rethymo. Les malheureux, dépourvus de tous moyens de subsistance, implorent l'aide du gouvernement d'Athènes.

» L'opinion publique, émue d'une aussi triste situation, presse le gouvernement de sortir de l'inaction où il se renferme depuis le commencement des troubles.

» Quand à la nouvelle télégraphiée sur le continent et suivant laquelle les Crétois auraient proclamé l'union de l'île à la Grèce et constitué un gouvernement provisoire, elle est prématurée. En tous cas, rien n'est venu la confirmer. »

Londres, 3 juin. — On mande d'Athènes au *Daily News*:

» Les meurtres ont cessé dans les villes principales de la Crète, mais l'excitation parmi les habitants est toujours considérable. Le gouvernement grec a appelé l'attention des puissances sur l'envoi de troupes turques en Crète et a déclaré en même temps qu'il est impossible de calmer l'émotion légitime que les événements de Crète provoquent en Grèce. »

LE RAPPROCHEMENT COMMERCIAL
FRANCO-ITALIEN

Nous croyons intéressant d'indiquer l'état de la question en rappelant les faits qui se sont produits en ces derniers temps à ce sujet.

Citons tout d'abord les préliminaires qui auront lieu à Paris, en juillet 1894, entre le président du Comité permanent franco-italien de propagande conciliatrice de Rome et certains de nos hommes politiques les plus éminents.

Puis, une importante conférence commerciale eut lieu en octobre 1895 à Bari, avec le concours des représentants des Chambres de Commerce françaises et de commerçants et industriels français en Italie.

Ensuite se produisit la réunion des représentants de presque toutes les Chambres de Commerce italiennes à Rome, en avril 1895.

Il faut ensuite mentionner différentes publications et de nouvelles démarches du Comité franco-italien, promoteur de la conférence du Bari et de la réunion de Rome, démarches constamment poursuivies soit en Italie comme en France depuis février 1894, appuyées entre autres par la Chambre syndicale des tissus et nouveautés de France, de laquelle, on s'en souvient, partit le mouvement qui conduisit à la formation de l'Union franco-suisse et à la convention commerciale signée le 25 juin dernier entre la Suisse et la France; par la Société d'économie industrielle et commerciale de Paris; par l'Union des marchands de soie de Lyon; par l'Union générale des syndicats girondins de Bordeaux et avec l'adhésion aussi de l'ancien Comité des intérêts commerciaux, industriels et maritimes de Marseille et d'autres associations et groupements français des plus considérables;

Il faut enfin citer la publication, due à la Chambre de commerce française de Milan et parue en novembre dernier sous le titre: « Accord commercial franco-italien », historique sans commentaires, reproduisant les délibérations des Chambres de commerce et des Chambres syndicales italiennes et françaises, favorables à la reprise des relations commerciales entre les deux pays.

On annonce que la Chambre syndicale des tissus et nouveautés de France, à Paris, et le Comité permanent franco-italien de propagande conciliatrice, à Rome, étudient en ce moment la formation, en France et en Italie, d'un groupement spécial semblable à l'ancienne Union franco-suisse.

On réunira, sous leurs auspices, les représentants et les hommes de bonne volonté convaincus de l'utilité d'un accord commercial entre les deux nations. La tâche entreprise des deux côtés à la fois, sera continuée d'une façon simultanée et présentera ainsi de réelles chances de succès.

NOUVELLES DU JOUR

Le Congrès National du « Parti Ouvrier » à Lille

Paris, 3 juin. — Le Conseil National du « Parti Ouvrier Français » a décidé que le Congrès National annuel du Parti, pour 1896, se tiendrait à Lille. Il s'ouvrira le mardi 21 juillet et durera quatre jours. L'ordre du jour en est ainsi fixé: 1° Le Congrès international de Londres et les questions qu'il soulève; 2° Le Parti Ouvrier et le renouvellement sénatorial de 1897; 3° Les municipalités du parti et leur action combinée; 4° Le Parti Ouvrier et la discipline socialiste.

Les collectivistes et le parti radical

Paris, 3 juin. — Dans une interview que publie le *Rappel*, M. Maujan, ancien député, qui vient de donner sa démission de rédacteur en chef de la *Lanterne*, dirigée par M. Cornudet, député, a expliqué au sujet de son départ de ce journal qu'il n'était pas pour l'alliance avec les collectivistes révolutionnaires, mais pour l'autonomie du parti radical.

Dîner offert à M. Barthou, ministre de l'intérieur, par ses compatriotes du Béarn

Paris, 3 juin. — Ce soir a été offert à M. Barthou, ministre de l'intérieur, par ses compatriotes du Béarn, un banquet chez Margnery.

M. Léon Barthou était accompagné de son frère, son chef de cabinet. A ce banquet assistaient la plupart des députés et sénateurs des Basses-Pyrénées.

Au champagne, M. Louis Barthou a remercié les organisateurs du banquet et a fait l'éloge de M. Léon Say, qui était député de Pau.

La Croix-Rouge française

Paris, 3 juin. — La Société française de Secours aux blessés militaires a tenu, à l'Hôtel Continental, l'assemblée générale annuelle de ses membres fondateurs.

Le président de la Société, le général duc d'Aumale, présidait la séance.

La société a procédé à de nouvelles élections.

Ont été réélus: MM. le vice amiral baron Duperré, Albert Ellissen, Léon Gosselin, le baron de Pages, le docteur Péan, l'intendant général de Préval, le comte de Rosséguier, A. de Lossevaille, le marquis de Talhouët-Roy.

M. Brunetière, de l'Académie française, a donné la situation financière et a ensuite prononcé une allocution très applaudie.

Une statue au général de Miribel

Paris, 3 juin. — Un comité vient de se constituer à Paris dans le but d'élever une statue au général de Miribel, ancien chef d'état-major général de l'armée.

L'interpellation Jaurès sur le récent mouvement préfectoral

Paris, 3 juin. — M. Jaurès s'est mis d'accord avec le ministre de l'intérieur pour fixer son interpellation sur le mouvement préfectoral à samedi prochain.

Un procès en diffamation intenté par le général de Galliffet à M. Lissagaray

Paris, 3 juin. — On nous affirme, dit le *Courrier du Soir* que le général de Galliffet va poursuivre M. Lissagaray en diffamation, pour le rôle qu'il lui attribue dans son *Histoire de la commune de 1871*.

La situation à Madagascar

Paris, 3 juin. — La situation à Madagascar n'est rien moins que favorable. Une bande de Fahavalos coupe-rait les communications avec Tananarive. Depuis l'occupation française, il y a déjà eu treize blancs assassinés. Certains personnages de la cour ne seraient pas étrangers à ces meurtres.

On en conclut qu'il faut agir avec plus de fermeté envers la cour de Ranavalo.

Les cérémonies religieuses en l'honneur de Jeanne d'Arc et les fonctionnaires

Paris, 3 juin. — La *Libre Parole* de demain dit que c'est pour obéir aux injonctions des loges que le gouvernement a interdit aux fonctionnaires d'assister officiellement aux cérémonies religieuses en l'honneur de Jeanne d'Arc.

A l'appui de sa thèse, la *Libre Parole* donne un extrait du compte-rendu de la réunion du 18 mars de la loge *La Clémente Amitié*:

« Le vén.·. rappelle que lors de son dernier voyage à Lyon, le président de la République reçut l'archevêque Couillié, qui, dans son allocution, formula le vœu que la fête de Jeanne d'Arc soit considérée comme fête nationale.

» Le F.·. Edgar Monteil a fait remarquer que, si cette fête s'établissait, elle serait cléricale et ferait concurrence au 14 juillet ».

» Sur cette judicieuse et profonde observation, la *Clémente Amitié* a voté l'ordre du jour suivant:

« La *clémente* amitié, considérant que la fête de Jeanne d'Arc » est une entreprise des Jésuites, faite dans le double but de » nuire à la fête du 14 juillet, et d'instituer une fête de réaction » cléricale et de haine entre les citoyens, renouvelle sa protesta» tion contre l'institution de cette fête, et prie les membres de » la Chambre des Députés, de la repousser avec la dernière » énergie. »

Les obsèques de Mgr Grimardias évêque de Cahors

Cahors, 3 juin. — Les obsèques de Mgr Grimardias, évêque de Cahors, ont eu lieu sans pompe, suivant la volonté du défunt prélat.

Les obsèques ont été néanmoins grandioses dans leur simplicité, et l'affluence était énorme.

Mgr Fontenaud, archevêque d'Alby, officiait.

On remarquait la présence de son Eminence le cardinal Bourret, évêque de Rodez, de Mgr Sourrieu, archevêque de Rouen, ainsi que des évêques d'Agen, Clermont et Montauban.

Les cordons du poêle étaient tenus par M. Gruard, préfet du Lot, Costes, maire de Cahors, et les présidents du tribunal civil et du tribunal de commerce.

Aucun discours n'a été prononcé.

Le deuil était conduit par les neveux de Mgr Grimardias.

L'inhumation a eu lieu ce soir sous le grand chœur de la cathédrale.

Le procès de la « Voyante »

Paris, 3 juin. — Aujourd'hui, la 9e chambre correctionnelle a eu à s'occuper d'un procès en diffamation intenté au journal le *Jour* par Mlle Couédon.

Après avoir entendu Me Penot, pour la plaignante, et Mes Tezenas et Bertin pour le *Jour*, le tribunal a remis son jugement à huitaine. Mlle Couédon réclame 25.000 fr. de dommages-intérêts.

Le coup de grisou de Fontanes

Alais, 3 juin. — Les obsèques des victimes de la catastrophe de Fontanes, qui devaient avoir lieu demain, à 10 heures, sont renvoyées à 2 heures du soir, diverses notabilités ne pouvant assister avant.

La ville est en deuil; des complaintes circulent, racontant naïvement la catastrophe.

Découverte du vaccin de la clavelée des moutons

Alger, 3 juin. — Le docteur Saulié, attaché à l'institut Pasteur d'Alger, vient de découvrir le vaccin de la clavelée des moutons: des expériences définitives et concluantes viennent d'avoir lieu.

Les moutons vaccinés sont atteints après la vaccination d'une clavelée bénigne, et sont ensuite réfractaires à la maladie.

Les officiers allemands au service de la Chine

Paris, 3 juin. — Une dépêche de source anglaise dit que deux officiers allemands au service de la Chine ont été gravement maltraités par des fonctionnaires chinois; un autre, Krausst, a été assassiné. Tous les officiers allemands vont être rappelés.

Le Couronnement du Tsar. — Dîner à l'ambassade de France

Moscou, 3 juin. — L'ambassade de France a offert un dîner aux princes étrangers. Il y avait environ cent personnes. Le dîner a été servi dans la salle de bal.

L'impératrice a été particulièrement touchée de l'attention de la comtesse de Montebello. Elle a chaleureusement remercié l'ambassadrice.

L'empereur a invité l'ambassade française au bal de la Noblesse et au thé qui a suivi.

Un duel manqué en Espagne. — Arrestation du maréchal Martinez Campos et du général Porrero.

Madrid, 3 juin. — A la suite d'une lettre offensante, adressée par le général Porrero au maréchal Martinez Campos, celui-ci envoya ses témoins au général, et une rencontre à l'épée fut décidée.

Au moment où elle allait avoir lieu, le général Primo Rivera, gouverneur de Madrid, se présenta sur le terrain et mit les deux adversaires en état d'arrestation.

On considère que l'affaire n'aura pas de suite.

La nomination des membres du bureau du Conseil municipal de Paris

Paris, 3 juin. — Le Conseil municipal de Paris s'est réuni aujourd'hui sous la présidence de M. Ruel, doyen d'âge, qui a prononcé l'éloge funèbre de M. Rousselle et fait des vœux pour le prompt rétablissement de M. Deville, victime du terrible accident de Chantilly.

Le scrutin a été ouvert ensuite pour l'élection du bureau.

M. Pierre Baudin, président du groupe radical-socialiste des droits de Paris, a été élu président du Conseil municipal, par 54 voix.

Paris, 3 juin. — MM. Landrin et Brousse, socialistes, ont été élus vice-présidents du conseil municipal, par 41 voix sur 75 votants. Au bénéfice de l'âge, M. Landrin est premier vice-président.

MM. Rébeillard, Thériaux et Breuille, sont élus secrétaires par 46 voix, et Ranson par 36 voix sur 69 votants.

L'allocution de Mgr l'évêque d'Angers et le groupe radical socialiste

Paris, 3 juin. — Le bruit courait, au dernier moment, que le groupe radical-socialiste s'était occupé de l'allocution prononcée par Mgr Mathieu, évêque d'Angers, à l'occasion de la première communion du duc de Montpensier.

Rien n'a été définitivement encore arrêté, entendons-nous dire, mais il est plus que probable qu'un membre de l'extrême-gauche déposera, tout au moins, une demande de question, sinon d'interpellation.

On nous affirme qu'on se montre très inquiet, au ministère de l'instruction publique, de cet incident.

La Caisse de la Dette Egyptienne

Alexandrie, 3 juin. — Le ministère a prélevé aujourd'hui les dernières 150 mille livres sur la Caisse de la Dette.

Une nouvelle campagne contre le Président de la République

Paris, 3 juin. — On sait que M. Félix Faure a accepté d'assister au grand steeple et au grand prix de Paris. Le *Jour* se demande, à cette occasion, quel accueil sera fait au président. Il ajoute: « Certaines manifestations se préparent, que la préfecture de police, bien que très peu pourvue depuis à renforcer le nombre de ses agents habituels, sera impuissante à réprimer.

Un éditeur s'apprête à lancer un placard violent, où le président de la République et différentes personnes de sa famille seront représentés dans des dessins suggestifs, intitulés: « Ah! quel malheur d'avoir un beau-père! »

Mais, — et c'est là où l'affaire se corse, — un industriel a trouvé une sorte de petit instrument qui imite à merveille, dit-on, le chant de la caille: « Faite les dettes! Faite les dettes! »

Une nouvelle à sensation mais peu vraisemblable

L'*Eclair* publie un télégramme de Bruxelles, d'après lequel un rapport confidentiel viendrait d'être adressé au gouvernement belge, l'informant de l'invraisemblable nouvelle que l'ex-impératrice Eugénie aurait convoqué pour le mois d'août une grande conférence des chefs des partis monarchiques.

Les délibérations auraient lieu à Bruxelles. Le prince Victor Napoléon et le duc d'Orléans y assisteraient.

Le banquet de la conférence Molé

Paris, 3 juin. — Le banquet de la conférence Molé doit avoir lieu mardi prochain.

La plupart des ministres, M. Casimir Périer, ex-président de la République, M. Waldeck-Rousseau, etc. etc., y assisteront. Cette réunion, au cours de laquelle seront prononcés plusieurs discours politiques, nous promet peut-être quelque surprise.

Au Soudan égyptien

Wadi-Halfa, 3 juin. — Un trompette de l'armée des Derviches qui a réussi à déserter en suivant la rive gauche du Nil, a été longuement interrogé au camp anglais.

Il a raconté qu'il était avec les Derviches à l'escarmouche du 2 mai. Durant le combat, il tenait le cheval du chef Hammouda et que lorsqu'il remarqua que les Derviches faiblissaient, il sonna la charge égyptienne dans l'espoir que la cavalerie du colonel Burn-Murdoch marcherait en avant et compléterait la déroute des Derviches. « Hammouda, continue le trompette, est entré dans une grande colère et a tenté de lui couper les doigts avec son polgnard ».

Souakim, 2 juin. — Un cordon de cavalerie cerne Berber pour empêcher les habitants de quitter la ville. Osman-Digma, en partant pour Adamara, a licencié ses hommes en leur ordonnant de se livrer à la culture des champs jusqu'au moment de son retour, en raison de la disette.

Bulletin Météorologique

HEURES	THERMOMETRE	BAROMETRE	
		Roubaix, Mercredi 3 juin 1896.	
3 heure soir.	27° au-dessus	764 m/m	Variable.
6 » »	24° »	765 m/m	»
9 » »	18° au-dessus	761 m/m	»
		Jeudi 4 juin 1896.	
Minuit	17° au-dessus	763 m/m	Variable
3 heure matin	17° »	766 m/m	»
6 heures »	17° »	766 m/m	»

Paris. — Mercredi 3 juin 1896. — (*Bulletin du Bureau Central météorologique*). — La baisse barométrique continue dans l'ouest de l'Europe, où les faibles pressions sont stationnaires leur centre restant en Irlande (Valentia, 751 mm.). Une aire de pressions supérieures à 765 mm., apparaît dans le nord-est du continent. (Riga, 767 mm.) Le vent est faible du sud sur nos côtes de la Manche et de l'Océan; il est modéré des régions est en Provence. Des pluies sont signalées dans le sud-ouest de l'Europe et en Italie; elles sont surtout abondantes en France où de nombreux orages ont éclaté: on a recueilli 16 mm. d'eau à Clermont, 9 à Belfort, 7 à Paris, Biarritz, 4 à Brest et Toulouse.

La température est toujours en hausse. Elle était ce matin de 5° à Bodö, 16° à Moscou, Paris, 19° à Biarritz, 22° à Trieste. — On notait 8° au pay de l'Ours, 9° à Mont Aigoual, 7° au mont Ventoux. — En France, le temps va rester chaud et des ondées orageuses sont encore probables. — A Paris, hier, l'après-midi, orage avec plusieurs chutes de foudre. A Saint-Maur, ce matin, éclairs au sud-est. — Moyenne d'hier, 21 mm., 19°4, supérieure de 3°7 à la normale. — Depuis hier midi, température max.: 28°7; min. de ce matin, 12°9. — Baromètre à 7 heures du matin, 756°9. — A la tour Eiffel, max. 24°8, min.: 15°1.

SAVON DES PRINCES DU CONGO
Le plus parfumé des savons de toilette
5 grands prix, 20 médailles d'or

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

Les bienfaits de la pluie. — Voici qu'après de longues semaines de sécheresse la pluie s'est mise enfin à tomber. Depuis mardi les réservoirs célestes se sont ouverts et la pluie est venue, bienfaisante et désirée.

Désirée, elle l'était de tous: nous-mêmes, citadins, qui ne vivons pas directement des produits des champs, nous maudissions cette sécheresse qui rendait notre travail plus dur, faisait nos routes poudreuses et tuait les plantes de nos jardins.

Ce ne sont pas là toutefois les plus grands inconvénients de la sécheresse. L'hygiène et l'agriculture étaient autrement intéressées à ce que la pluie vînt.

Personne n'ignore qu'une longue sécheresse coïncide fréquemment avec l'apparition de certaines maladies: les théories actuelles de la médecine nous prouvent que la poussière est, pour ainsi dire, le meilleur véhicule des microbes. Grâce à elle, ces infiniments petits pénètrent en nous avec l'air que nous respirons: ils envahissent notre organisme, s'y multiplient d'une façon extraordinaire et nuisent ainsi à notre état général de santé, quand ils ne sont pas la source de graves accidents locaux.

L'agriculture, elle aussi, souffre beaucoup de la sécheresse; pour s'en convaincre, il n'aurait fallu que parcourir la campagne, il y a quelques jours.

Rien de plus triste que l'aspect des champs: toutes les plantes séchaient sur pied; les lins et les betteraves souffraient surtout. On nous a même dit que sur plusieurs points ces récoltes étaient absolument compromises. Les paysans se désolaient; leur situation déjà peu brillante empirait encore et ils se voyaient sur le point de perdre le fruit de leurs travaux de toute l'année.

Ce serait une erreur de croire que cette situation des campagnes importe fort peu à l'habitant des villes: au contraire, il est directement intéressé à ce que le temps vienne favoriser les productions des champs; si la sécheresse avait persisté, nos ménagères auraient vu le prix des légumes et de toutes les denrées potagères augmenter considérablement; déjà la hausse commençait sur le marché, et, par contre-coup, chez le détaillant.

Il était donc dans l'intérêt de tous que la pluie vînt faire cesser la sécheresse: c'est pourquoi tous ont salué avec joie son apparition.

M. François Roussel nommé administrateur honoraire des hospices. — Dans sa dernière séance, le conseil d'administration des Hospices de Roubaix a nommé, à l'unanimité, M. François Roussel administrateur honoraire.

M. François Roussel, qui a fait partie du conseil d'administration des Hospices pendant douze ans, n'avait pas été réélu par le Conseil municipal, le 22 mai dernier.

La question des Eaux de l'Espierre à la Chambre Belge. — Dans la séance de la Chambre belge du 3 juin, MM. Tack et Thienpont ont réclamé une solution dans la question des eaux de l'Espierre. M. le ministre De Bruyn a déclaré formellement que si d'ici au fer juillet, aucune décision n'est intervenue, le gouvernement belge fera procéder aux travaux de barrage, réclamés depuis si longtemps. « De telle sorte, a-t-il dit, les eaux contaminées de l'Espierre ne pourront plus pénétrer en Belgique. »

Tous nos concitoyens comprendront toute la gravité de cette décision.

La cérémonie de la confirmation a eu lieu mercredi dans deux églises de Roubaix: à Sainte-Elisabeth et au Saint-Sépulcre.

A Sainte-Elisabeth. — Monseigneur l'archevêque de Cambrai a d'abord célébré la sainte messe. Ensuite, M. le vicaire général a interrogé quelques enfants qui ont tous répondu d'une manière très satisfaisante. Il a fait suivre ce court examen d'explications sur le sacrement de confirmation.

Puis Mgr Sonnois a confirmé les enfants de la paroisse qui avaient fait leur première communion la veille et ceux du T.-S. Rédempteur, qui l'avaient faite dimanche dernier.

Tous se sont fait remarquer par leur attitude respectueuse. Comme la veille leurs chants ont été exécutés avec beaucoup d'ensemble et de précision.

En raison du nombre élevé des enfants des deux paroisses (plus de 600), la cérémonie a été particulièrement longue; elle n'a été terminée qu'à midi.

Au Saint-Sépulcre. — A l'heure fixée pour la cérémonie dans cette église, une pluie abondante a empêché la formation du cortège qui devait aller au-devant de Monseigneur l'archevêque au presbytère. Sa Grandeur a même dû attendre que la pluie cessât pour se rendre à l'église. Pendant ce temps, M. le vicaire général, après avoir commenté le rapport préparé par M. le curé sur le mouvement religieux de sa paroisse pendant l'année, interrogeait plusieurs enfants dont les réponses l'ont pleinement satisfait, et donnait des explications sur le sacrement de confirmation qui allait être conféré. Mgr Sonnois a ensuite confirmé les enfants qui avaient fait leur première communion dimanche dernier, auxquels se sont adjointes les petites filles qui l'avaient faite dans la chapelle de diverses communautés situées sur la paroisse Saint-Sepulcre; dont sept élèves de la Sainte-Union, huit élèves de la Sagesse et cinq élèves des Dames Dominicaines.

Quand la cérémonie a été terminée, Sa Grandeur s'est approchée de la Table de communion et a hautement félicité les enfants de leur bonne tenue, de leur piété et de leurs chants. C'était un précieux témoignage rendu aux bons soins du pasteur de la paroisse et de ses coadjuteurs.

En sortant de l'église, Monseigneur a béni, avec son aménité apostolique, une foule d'enfants qui se pressaient devant lui ou qui lui étaient présentés par leurs mères.

La bénédiction de la première pierre de l'église Saint-Antoine. — En raison de son état de fatigue, Monseigneur l'archevêque n'a pu présider à cette cérémonie. Il y a délégué M. le chanoine Carlier, son vicaire général. L'averse qui était survenue vers trois heures avait fait craindre que la pluie ne vînt nuire à l'éclat de cette solennité; mais heureusement le temps était redevenu beau. Aussi une nombreuse assistance s'était-elle rendue sur le lieu de la cérémonie où une estrade décorée avec élégance avait été dressée.

M. le Vicaire général, avec les brillantes qualités d'orateur qu'il possède, a fait ressortir les avantages de l'insigne faveur qui était faite au quartier du Fresnoy par la construction d'une église. Il a fait un éloge chaleureux de M. le Doyen de Notre-Dame dont une des grandes préoccupations de ces dernières années avait été la construction de cette église. Une douzième faveur qu'il a signalée, c'est que cette nouvelle maison de Dieu fût placée sous le vocable de saint Antoine qui a, de son vivant, accompli de si grands miracles et dont la puissante intervention auprès du Très-Haut n'a cessé de se manifester par des preuves miraculeuses. L'orateur a ensuite exposé les raisons pour lesquelles il allait appeler les bénédictions du Ciel sur cet édifice en construction.

Après ce discours qui a été écouté avec une religieuse attention, M. le vicaire général a procédé à la bénédiction de la première pierre. Il a scellé dans une excavation, pratiquée dans cette intention, un tube en fer contenant le procès-verbal de la cérémonie. Ce procès-verbal constate qu'en l'an du Seigneur 1896, le 3 juin, Mgr Sonnois, étant archevêque de Cambrai, M. Henri Carrette étant maire de Roubaix, et M. le chanoine Evrard étant curé doyen de Notre-Dame, il a été procédé à la bénédiction de la première pierre de cette église érigée sous le vocable de saint Antoine.

L'ouverture de l'école de natation. — C'est dimanche prochain, 7 juin, qu'aura lieu l'ouverture de l'école de natation de Roubaix.

Les sociétés qui naissent. — Par arrêtés préfectoraux des 26 et 28 mai 1896, les sociétés ci-après sont autorisées à se constituer légalement.

1° La société de jeu de boule dite « Les Joueurs du Pont Salembier », établie chez M. Sichelbout, cabaretier, 136, rue de la Vigne; 2° La société vélocipédique dite « Omnium Roubaisien », établie dans l'une des salles de l'Hippodrome.

Une satiété au Minck. — Mercredi matin, M. Meplomb, sous-inspecteur des denrées alimentaires, a saisi, au Minck, 35 kilogrammes de poissons, reconnus impropres à la consommation.

A propos de la mort d'un soldat roubaisien au Tonkin. — Dans un numéro du *Journal de Roubaix* du mois de février 1896, nous avons dit qu'un jeune homme de Roubaix, Raymond Niffle, sous-officier dans les tirailleurs, était mort au Tonkin à l'âge de 28 ans.

En même temps que la triste nouvelle parvenait à ses malheureux parents, marchands de chicorée, rue de Mouvaux, l'administration municipale leur faisait remettre une petite boîte contenant la montre de leur fils, trois petites clefs et la nomenclature d'une collection de pièces de monnaie étrangères.

M. Niffle père fut assez surpris de recevoir la boîte *ouverte* et encore plus de constater qu'elle ne contenait aucune monnaie. Mais croyant qu'un second envoi allait suivre, il attendit.

Cependant, après quelques jours, ne recevant rien, il écrivit à l'administration militaire et fit une démarche sans résultat auprès des employés de la mairie.

Plus de trois mois se passèrent sans qu'on entendît plus parler de rien.

Ces jours derniers, M. Niffle apprit, par l'*Egalité*, qu'on avait reçu, il y a quelques mois à la Mairie de Roubaix, une boîte *provenant du Tonkin* et qu'on l'avait gardée, en attendant que quelqu'un vînt la réclamer. Enfin, personne ne s'étant présenté, l'administration municipale avait fait ouvrir la boîte.

Celle ci contenait une magnifique collection de pièces de monnaie de Chine, du Tonkin et d'autres pays.

L'article du journal se terminait par cette phrase: « L'ADMINISTRATION MUNICIPALE N'A PAS ENCORE PRIS DE DÉCISION POUR SAVOIR OU ELLE AURAIT FAIT FIGURER CETTE CURIEUSE COLLECTION. »

Quand on communiqua cette nouvelle à M. Niffle, celui-ci, on le comprend aisément, en fut très étonné. Quelques heures plus tard, il recevait de la Mairie une note l'engageant à venir chercher la boîte en question. Avant d'en prendre livraison, M. Niffle fit naturellement quelques réflexions sur le retard de l'envoi.

Ce retard, en effet, est difficile à expliquer. On ne comprend pas bien qu'un colis soit arrivé à la mairie sans être accompagné d'une feuille de destination, surtout *un colis envoyé par l'administration militaire.*

En tous cas, même si la caisse ne portait que cette adresse: « M. le Maire de Roubaix », comme l'a déclaré à un de nos reporters, M. Desobry, adjoint, il était facile, puisqu'on savait qu'elle arrivait du Tonkin, de trouver le destinataire.

On ajoute, on venait de recevoir l'avis mortuaire du soldat Niffle, il semble qu'une démarche auprès des parents s'imposait.

On pouvait aussi employer les moyens ordinaires de publicité: une note parue dans les journaux de la localité aurait certainement fait découvrir de suite la personne à qui le colis était adressé.

Le meilleur beurre est le **BEURRE D'OOSTCAMP**, rue du Bois, 43, à Roubaix et dans les dépôts succursales. (*Voir l'liste des dépôts à la quatrième page*).

La toiture d'une corderie qui s'écroule. — Un accident qui aurait pu avoir des suites graves, s'il s'était produit un peu plus tôt, a eu lieu, mardi soir, à 8 heures, chez Mme veuve Samps, cordière, rue de Luxembourg.

Les ouvriers étaient à peine sortis de l'établissement qu'un craquement se faisait entendre et qu'une partie de la toiture de la corderie, sur une longueur de 80 mètres, s'effondrait, occasionnant des dégâts assez élevés.

Les ouvriers, au nombre de 60, ont pu, malgré l'accident, reprendre leur travail mercredi matin.

M. Broigne, commissaire de police du deuxième arrondissement, a visité les lieux pour ouvrir une enquête sur les causes de l'accident qui paraissent purement accidentelles.

L'accident de bicyclette de Fournes. — L'état de M. Joseph Dilliès, la victime de l'accident de bicyclette arrivé à Fournes dimanche dernier, s'améliore tous les jours.

Menus faits. — Un procès-verbal a été dressé, mardi après-midi, contre un cocher, Pierre Delsalle, âgé de 41 ans, pour avoir traversé, place de la Gare, un convoi funèbre avec sa voiture.

— Un tisserand, Jean Develman, âgé de 56 ans, demeurant cour Boyaval, a été arrêté, mardi après-midi, au boulevard Gambetta, pour ivresse et attitude indécente.

A la librairie du « Journal de Roubaix ». — Traditions culinaires, l'art de manger toutes choses à table — par la baronne STAFFE. 41420

Croix. — *Les processions.* — La procession du Saint-Sacrement aura lieu dimanche prochain, 7 juin. A l'église Saint-Martin, elle se fera à l'issue de la grand'messe et parcourra l'itinéraire suivant: Rues de Lille, de la Gare, boulevard de la Chapelle et rue Léon Gambetta, pour rentrer à l'église.

— C'est dimanche prochain que la paroisse Saint-Pierre, au Créchet, fera sa première procession. Elle parcourra les principales rues du Créchet.

Hem. — *Un accident de voiture.* — Dans l'après-midi de mercredi, au plus fort de l'orage, le cocher Louis, conduisait sur la route de Lille, un camion à deux chevaux appartenant à M. Delmazure, marchand de liqueurs à Lannoy.

Tout à coup, pris de frayeur, les deux chevaux s'emballèrent; l'un, après avoir brisé ses harnais et le brancard, continua sa course effrénée durant deux kilomètres jusqu'à l'Hempenpont, où il fut arrêté. L'autre s'abattit sur le côté de la route tandis que le camion endommageait le mur d'une épicerie située près de l'estaminet du « Vieux Nouveau-Monde. »

Le cocher avait pu sauter en bas de son siège: il n'a donc en aucun mal.

Communications

CLUB FIN-DE-SIÈCLE. — Les membres de la section dramatique du Club Fin-de-siècle, sont priés d'assister à la répétition générale, qui aura lieu, demain, vendredi, à 8 heures 1/2 du soir. L'amende sera infligée aux manquants.

SOUVENIRS DE 1re COMMUNION à la librairie du *Journal de Roubaix*. 6278

HUILE D'OLIVES SURFINE (garantie pure, non frelatée). En flacons d'origine, cachetés: Ed. Santelli et Cie, Marseille. Le litre, 2,50. Dépôt: Pharmacie Delabaere, 54, rue d'Inkermann. 3020—41550

L'arrivée des chaleurs fait amener inévitablement les mouches et autres insectes ailés fort désagréables. Pour s'en débarrasser d'une façon commode et hygiénique il faut employer le « Globe Mouches » qui à, sur tous les autres papiers présentés au public, de grands avantages. Il est propre, ne contient aucun poison, n'exhale pas d'odeur malsaine et ne laisse pas échapper les insectes venus à son contact. Son usage est indispensable dans les habitations soignées, les cuisines, magasins, ateliers, écuries, partout enfin où les mouches sont attirées par la chaleur.

La feuille 0,10 centimes. Dépôt central pour Roubaix: Pharmacie Delabaere, 51, rue d'Inkermann. 3020

ŒUFS FRAIS, 13 Rue du Bois.

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBITS depuis 3 francs le cent.
IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — AVIS GRATUIT dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition) et dans le *Petit Journal de Roubaix*.

EXCURSION